



*Ex bibliotheca
Theodori Karajan.*

8073 d 11

UN DEFENSEUR¹ - ⁶

DU PEUPLE

À L'EMPEREUR JOSEPH II.

SUR SON RÉGLEMENT CONCERNANT L'ÉMI-^K

GRATION, SES DIVERSES RÉFORMES, &c.

==

DUBLIN

M. DCC. LXXXV.

UNIVERSITY

DUBLIN

A. J. SMITH

LIBRARY

OF THE



DUBLIN

M. DCC. LXXXV

PRINCE

L'Europe entiere a jusqu'à présent admiré de zele avec lequel tu poursuis dans tes états le fanatisme religieux, & les superstitions de la vieille politique. Elle t'a vu avec joie briser ces liens sous lesquels gémissoient la raison & l'industrie. Elle a fait des vœux pour que ta conduite trouvât sur les autres trônes, des imitateurs éclairés. Pourquoi ton réglemant sur l'émigration nous force-t-il à changer de langage ? comment as-tu pu tout d'un coup abandonner les principes philosophiques qui te dirigeoient dans ta noble carrière ? comment après avoir si bien apprécié les titres, le pouvoir, la destination des couronnes, copies-tu, reprends-tu le langage des anciens despotes de l'Allemagne ? comment après avoir tant essayé, tant fait pour abaisser ton trône, & élever tes sujets, pour les élever au niveau de l'humanité, comment les replonges-tu dans cet esclavage politique dont tu voulois briser les liens.

Oui, Prince, *un Edit contre les émigrations, est un Edit d'esclavage.* Il n'est pas fait pour des hommes, il ne devoit pas paroître dans le 18^{me} siecle, il ne devoit pas por-

ter le nom d'un prince qui s'est montré jusqu'à présent ou a voulu se montrer le défenseur du peuple.

Je le vois , tu ne connois pas encore tous les droits de ce peuple ; tu ne connois pas tous les droits de l'homme — Je ne te demanderai pas excuse de ma franchise. Ce langage fait pour le commun des princes t'offenseroit. Pour toi, tu veux t'instruire , tu cherches la vérité, tu hais la flatterie ; je remplirai tes vues , je te dirai la vérité sur le peuple , pour le peuple. J'ai bien étudié ses droits. C'étoient les miens. Je dois mieux les connoître que toi, malgré le zèle que tu as mis à les connoître. Ton intérêt a dû être plus fort que ton humanité. Il l'a été. Tu n'étois pas un dieu. Tu n'étois pas même un homme. Tu étois un Roi ; & le Roi se montre encore dans le sacrifice que tu as fait de tes titres. Car tu n'en as déchiré qu'une partie. Tu sembles croire sacrés ceux que tu as conservés. Voilà ton erreur. Je te la répète ; non, tu ne connois pas encore la force de ce mot : *peuple*, de ce mot : *homme*.

Où l'aurois tu appris ? dans les livres ? en est-il un seul dans ton pays , dans les autres qui ait solidement défendu les droits du peuple ? dans tes voyages ? tu as vu ici des automates chantans au milieu de leurs fers ; là des nobles fiers de leurs haillons & du despotisme qu'ils soutiennent & qui les écrase ; ailleurs des malades qui se croient sains , parce qu'ils ne

sentent pas leur mal , libres , parce qu'ils ont la vanité de ne vouloir pas paroître esclaves. Tu n'as pas vu des hommes , un peuple.

Les Jurisconsultes , les philosophes même que tu as consultés , ne t'ont pas toujours dit la vérité. Les uns ne la savoient pas , les autres la cachotent. J'en connois un qui se félicitoit d'avoir pu t'entretenir sur la police , l'administration , les lois. Eh bien , ce philosophe aimoit le peuple , & il ne le connoissoit pas , & il ne le respectoit pas assez. Il avoit la manie des administrateurs ; car il mettoit toute la force , tout le bien dans le gouvernement ; il ne donnoit rien au peuple. Prince , un bon païs , est celui où le gouvernement fait peu , où le peuple fait beaucoup. Cette maxime , je le fais , renverse toutes nos machines politiques. Tant mieux , puisqu'elles sont toutes mauvaises. Le moyen de les réformer , de les améliorer , c'est de les réduire , & pour les réduire , de rendre le peuple estimable. Ce n'est pas un miracle si difficile. Il ne faut que lui rendre ses droits.

Tu n'es pas encore parvenu à ce point , puisque loin de faire cette restitution , tu violes le plus beau droit de l'homme , la liberté. Dans le zèle qui t'enflamme pour signaler ton administration , tu as cru ton peuple heureux , parce que tu lui donnois des lois sages ; tu le veux enchaîner , parce que tu le crois heureux. Avois tu donc besoin d'autre lien que ce

lui du bonheur ? s'il existe , ton règlement inutile outrage ton peuple, s'il n'existe pas, ton règlement plus inutile n'arrêtera pas l'esclave fugitif.

Ce Règlement aura des conséquences plus funestes encore. La chaîne que tu fabriques, va s'étendre sur toute l'Europe. Les bons princes te suivront par admiration ; les méchants , les jaloux , par intérêt personnel.

Eh ! qu'auront à répondre les philosophes qui s'applaudissoient d'avoir un de leurs chefs sur le trône ? ils l'avoueront courageusement, ils diront que tu t'es trompé ; ils doivent le dire, l'écrire, le publier , afin de prévenir les suites fatales de ton erreur. Les moindres erreurs d'un prince sont dangereuses. Elles le sont bien plus , lorsqu'il a la réputation d'être bon & éclairé — voilà le motif qui me met la plume à la main.

Peuple , pardonne si ma faible plume entreprend ta défense. Je veux ouvrir la lice ; d'autres la parcourront avec plus de vigueur. J'ai médité sur tes droits , sur ton état ; l'esclavage dans lequel tu languis partout & depuis si longtemps m'a effrayé — Je me suis cru quelquefois visionnaire en lisant tes titres , en te voyant si grand dans ta nature , si dégradé dans l'état social. J'ai craint quelquefois d'être couvert du ridicule, si j'osois te venger. Qu'il s'arme contre moi, il m'importe peu. Je veux t'apprendre ce que tu as été, ce que tu pourrois

être, comment tu pourras reprendre insensiblement tes droits usurpés, les reprendre sans violence, par le seul empire de la raison. Tu es presque partout malheureux, méprisé. Partout on te fait une loi sacrée de garder tes fers; on te fait un crime de les briser. Je vais te prouver que tu en as le droit, que tu le tiens de la nature & du pacte social, que tu ne peux sans crime végéter sur le sol de l'oppression.

Les Jurisconsultes n'ont point encore agité la grande question de l'émigration. Ils ont minutieusement classé les serfs, détaillé les droits du Seigneur sur son Vassal, sur son homme de *glebe*, mais jamais ils n'ont parlé des droits de l'individu, ou plutôt ils se sont concertés avec ses oppresseurs pour les lui voler tous au nom de la loi, après qu'on les lui a eu volés en vertu de l'épée. Ainsi vous verrez ces Apôtres de l'esclavage & de la barbarie, enseigner que ce serf ne peut quitter la terre dans laquelle il est né, la chaîne qui l'accable, le ratelier auquel il est attaché comme une bête de somme, sans être coupable de félonie.

Je ne parle pas seulement des Jurisconsultes Allemands & Polonois; les exemples journaliers qu'ils ont sous les yeux, la tradition des siècles passés semblent les justifier; mais les Jurisconsultes François, au milieu des lumières dont la philosophie les entoure, soutenir

un pareil système ! (*) Que dis-je, des François ? Le premier des Jurisconsultes Anglois, Blackstone, n'a t-il pas lui même resserré les liens par lesquels on croit l'homme attaché au sol qui l'a vu naître ? Consultez la page 358 de son Commentaire sur les Loix d'Angleterre, vous y trouverez cette décision : „ C'est un „ principe de la loi universelle que le sujet par „ naissance d'un Prince ne peut par aucun acte, „ ou en jurant la foi ou l'allégeance à un autre, „ se délivrer de la foi ou de l'allégeance naturelle qu'il doit au premier. Car cette dernière est intrinsèque, primitive, antérieure „ à toute autre , & ineffaçable, &c. &c. „ Croira-t-on qu'une phrase aussi lâche , aussi servile, ait été écrite par le compatriote des Sidney, des Milton , par le contemporain de l'historienne de la Maison des Stuarts ? (**) Mais Blackstone , avec beaucoup de connoissance des loix de son pays , avoit une tête peu philosophique. C'étoit le Pothier de l'An-

(*) J'excepte cependant du nombre de ces Jurisconsultes M. Proft de Royer, qui dans un bon article sur l'abdication de la patrie , a soutenu que tout citoyen avoit le droit d'y renoncer.

(**) Sous le regne de Charles I., un des plus intrépides défenseurs de la liberté Angloise, Sir John Elliot, mort à la Tour , martyr de despotisme, fit un ouvrage intitulé : *The Monarchy of Man* ; il y prouve une partie des principes que nous avons posés. Il y agit cette question si débattue, si les Rois doivent être sujets aux lois. — Son ouvrage est resté manuscrit, & est conservé au Museum Britannique.

gleterre. Mais comme il y a loin de Pothier à l'auteur du contrat social ! C'est ce contrat social, c'est la nature qu'il faut consulter pour résoudre le problème de l'émigration. Que nous dit la Nature ? qu'elle nous créa pour être heureux, qu'elle nous donna des organes pour le devenir, que c'est là le but, la fin de notre être. Que nous dit le pacte primitif des Sociétés ? Que l'homme s'associa à l'homme pour être heureux, qu'il se soumet à un chef pour l'être, que son devoir marche de pair avec son droit, que le chef ne peut rompre son pacte, sans que le sujet soit libre & dégagé de son côté. Il nous dit, que l'individu peut renoncer à la patrie quand il y est mal à son aise, quand le gouvernement, au lieu de le protéger, l'opprime, quand la loi n'est que le caprice du Prince. Alors on quitte, on est forcé par la raison de quitter son pays, comme on quitte un habit empoisonné. Le crime n'est pas à fuir mais à rester, mais à trainer des jours languissans dans l'esclavage tandis qu'on pourroit en couler d'heureux dans l'asile de la liberté. Voilà ce qui est écrit dans le contrat social, non pas sur de frêles parchemins, que le tems peut anéantir, que le glaive des tyrans ou de la superstition peut déchirer. Mais voilà ce que la nature a écrit sur l'homme, dans son esprit, sur ses organes.

Jusqu'à ce que la nature ait marqué sur eux une empreinte visible de l'esclavage, jusqu'à

ce qu'elle fasse naître les sujets avec des fers, les Princes avec le sceptre, ou des marques de leur pré-éminence, ou une organisation supérieure, je croirai que tous les hommes naissent égaux, que le contrat de leurs peres ne peut rompre cette égalité ni détruire leur droit.

Je croirai que l'homme naît libre, qu'en acquérant la raison & la volonté, il est maître de choisir son pays, sa religion, le Gouvernement qui lui plait davantage, qui s'accorde le mieux avec ses idées. Je croirai que *l'ubi bene, ibi patria*, est l'axiome le plus sacré. Je croirai que les lâches politiques, les pédantesques jurisconsultes qui disent, prêchent, impriment le contraire, mentent à leur nature, à leur conscience, à la divinité, enseignent une doctrine pernicieuse aux individus & aux Gouvernemens même.

Il n'est pas besoin de citer des autorités ici ; la raison est son autorité à elle-même, & c'est bien la meilleure : que chacun rentre en lui-même, & mette à l'écart les préjugés & les noms, qu'il s'interroge, qu'il interroge ce ressort de résistance que l'ame oppose naturellement à l'oppression, ressort que tout l'art des tyrans ne peut briser, qui ne se perd qu'au tombeau dans l'esclave même dont toute la vie a été occupée à le rouiller, à l'user, à le corrompre, que l'homme en un mot, tâte, sonde, presse l'homme, & il sera convaincu

de cette vérité politique : *le citoyen n'est attaché à sa patrie que par le lien naturel du bonheur. S'il se rompt, son engagement civil est rompu, il n'a plus de patrie.* Le tyran dit :

„ La patrie est aux lieux où le ciel me fait maître. „

L'esclave dit :

„ La patrie est aux lieux où le ciel m'a fait naître. „

L'homme de la nature dit :

„ La patrie est aux lieux où nos jours sont sereins. „

Voilà une vérité de tous les temps, de tous les pays. Vous la trouverez consacrée à chaque page dans l'histoire, vous la trouverez dans ces émigrations nombreuses qui signalèrent les jours ténébreux de la Grèce, lorsque l'esprit Républicain fut remplacé par l'esprit tyrannique : Vous la retrouverez dans la retraite du peuple Romain sur le mont Aventin, dans les dernières révolutions de cette République, dans la retraite de Sertorius en Espagne, de Caton à Utique, Utique qui devenoit Rome pour lui, lorsque Rome n'étoit plus ; vous la retrouverez gravée sur l'épée qui lui perça le sein, lorsqu'Utique ne put l'empêcher d'être le témoin du triomphe de l'usurpateur. Vous la retrouverez dans mille faits de l'histoire moderne, dans les fondements de la République de Venise, fondements jettés par quelques émigrans courageux lorsque l'Italie gémissoit sous un joug étranger. Vous la retrouverez dans l'histoire de ces Presbytériens,

de ces Quakers , à qui la persécution d'un fanatique Stuart fit franchir une étendue immense de mers & préférer des déserts, des marais aux villes policées d'une Isle florissante. Vous la retrouverez dans l'histoire de ces infortunés Acadiens (*) que la douleur de perdre le nom de François & de se soumettre au joug Anglois, transplanta loin de leur Paradis, dans une contrée inculte où le chagrin les fit périr. Enfin vous la retrouverez dans l'histoire à jamais mémorable de cette persécution religieuse, qui, dans le dernier siècle, enleva des milliers d'individus, de trésors, une foule d'arts à la France, pour en peupler, enrichir les contrées de la tolérance. Voilà des faits qui viennent à l'appui de la nature & du pacte social; des faits qui nous disent que l'oppression malgré toute sa rage est toujours moins forte que la nature, qu'il est un point où l'esclave irrité devient furieux, brise ses liens, immole le tyran, ou sans daigner répandre son sang, fuit malgré tous ses efforts, dans un asile étranger. Envain les Princes arment-ils alors les lois d'un glaive rigoureux pour arrêter les fugitifs (**); envain les dés-

(*) Voy. la Description de l'Acadie par l'Abbé Raynal.

(**) Louis XIV. rendit le 13 Septembre 1699 une Déclaration par laquelle il ordonne que les fugitifs en pays étranger soient condamnés, savoir, les hommes aux galères à perpétuité, les femmes à être enfermées le reste de leurs jours avec confiscation de biens. La même

honorent-ils, les renferment-ils, les martyrisent-ils. La loi n'est & ne paroît à tous que l'instrument de l'injustice. Le déshonneur n'est point pour la foiblesse, mais pour le crime; ou les fers se lâchent insensiblement & les geoliers & les juges se lassent d'une fureur inutile; ou s'ils la continuent, le sang des martyrs est souvent le signal d'une révolution, d'un carnage, ou d'une désertion universelle: le sang des martyrs, dit l'Abbé Raynal, fut toujours & par-tout la semence du prosélitisme.

Voilà ce que l'histoire nous apprend, & elle doit bien servir de leçon aux Souverains qui s'imaginent avec des réglemens, des prohibitions, retenir leurs sujets & l'argent dans tous leurs Etats (*). L'argent est denrée, il va où il est mieux payé, où il a plus de prix.

peine doit avoir lieu contre ceux qui auroient contribué directement ou indirectement à leur évasion. Par une Ordonnance de François I., rendue à St. Germain en Laye au mois de Juillet 1534, les déserteurs avec sortie du Royaume sont déclarés criminels de lèse-Majesté, leurs enfans sont privés de tous honneurs.

Lorsqu'une foule de Presbytériens s'embarquoit pour l'Amérique, l'impérieux Charles ne fit-il pas arrêter huit vaisseaux chargés de ces émigrans & prêts à partir. Ils trouverent bien les moyens de s'échapper.

(*) Les Douanes de l'Angleterre viennent encore de renouveler les défenses d'exporter l'or & l'argent de l'Angleterre. Une pareille défense sembleroit dater du 15^{me}. siècle; elle est incroyable au 18^{me}. chez une Nation aussi éclairée en politique, qui devroit être bien corrigée de la manie des réglemens, par les leçons que lui donnent tous les jours les Contrebandiers.

L'homme est entraîné malgré lui vers le bonheur, & le pays qui le lui montre est le patrie qui l'attire.

Le grand secret pour prévenir les émigrations, est donc de rendre le peuple heureux. Et quand est-il heureux ? Lorsque la propriété ou son industrie peut fournir à sa subsistance & à celle de sa famille, lorsque des impôts excessifs n'anéantissent pas l'une, lorsque des prohibitions ne gênent pas l'autre, lorsque l'empire des lois s'étend également sur tous les citoyens, lorsqu'elles mettent également à l'abri des vexations & du despotisme, leur liberté, leur sûreté. Par-tout où le peuple jouit de ces avantages, il ne songe point à quitter son berceau natal. Fût-il né sous le climat le plus rigoureux, il le préfère aux climats plus doux où le despotisme regne. Voilà pourquoi ces Lapons se trouvoient mal dans les palais de Copenhague ; Voilà pourquoi nos plaisirs bruyans, nos spectacles, nos magnifiques promenades ne séduiroient pas un Sauvage. Il est libre dans ses forêts. Ici sous nos beaux habits, perce toujours la marque du collier que nous portons.

Aussi est-ce une règle sûre en politique pour bien juger du bonheur d'un peuple, ou de la sagesse de son administration, d'examiner si, quittant sans regret ses foyers, il aime à voyager ; la plante qui ne se plaît pas dans un terrain se dessèche & meurt. Mais l'hom-

me qui peut se mouvoir fuit le *littus avarum* & se transplante sur le *littus amicum*. Voyez les Allemands, les Ecoffois, les François, les Irlandois courir aujourd'hui en foule en Amérique. C'est qu'ils n'ont point de propriété dans leur patrie, & qui n'a point de propriété n'a point de patrie; c'est qu'ils esperent trouver l'une & l'autre dans la nouvelle République. Y a-t-il une force capable d'empêcher des émigrations? Quand il y en auroit une, les Princes devroient-ils s'en servir? l'humanité le leur défendrait; leur intérêt leur indique d'autres moyens.

Les Princes ne sont riches que par les impôts qu'ils tirent de leurs sujets. Ces impôts ne sont nombreux, abondans qu'en proportion de la population & de la richesse du peuple, & cette population, cette richesse, sont en raison de la bonté de l'Administration. Les Princes qui veulent conserver leurs sujets, doivent donc s'attacher à les bien gouverner; ils doivent s'accuser eux mêmes s'ils ne les conservent pas. La nature nous enchaîne aux lieux où le sort nous jette. *Dulce solum patriæ*. L'habitude, les relations, les intérêts ajoutent un triple lien à celui de la nature. Il faut que le poids de la tyrannie soit énorme pour nous faire rompre ce quadruple nœud. (*)

(*) La gazette de France du 12 Nov. 1784 annonce que pendant quelques mois plus de 13000 Européens ont émigré en Amérique, & que la plupart étoient de bons

Mais fuffé - je même heureux , j'ai le droit de quitter ma patrie , fi je crois pouvoir être plus heureux ailleurs. Car je fuis feul l'arbitre de mon bonheur. J'ai le droit de le chercher partout. Si je me trompe , je fuis feul victime de mon erreur. Ma patrie abandonnée n'en reffent aucun mal.

En vain dirat - on que lorsque le prince rend ou croit rendre heureux fon fujet , celui-ci doit refter fous fes lois. Q'on me montre cette clause , cette obligation dans le pacte focial ! Le citoïen promet d'obéir aux lois tant qu'il reffe. Telle eft la limite de fon obligation. Eh d'ailleurs avec quelle mefure le prince ou fon miniftre apprécierat - il mon bonheur ? Il eft dans mon imagination ; il eft où je le mets. Si je le mets à fuir une patrie que je hais , pourquoi m'arrêtez vous ? en m'arrêtant , changez-vous mon être moral , mes idées du bonheur ? non ; vous rendez mes fers plus pefans.

Mais je dois vous diriger , continue l'administrateur ; fi vous vous égarez je dois vous montrer le vrai chemin ; vous y remettre — Eh ! qui vous a donné ce droit ? fi je viole

ouvriers ; un autre papier nous apprend que des Irlandois même ne balancent pas à fe vendre pour trois ou quatre ans de fervice en Amérique -- quelle idée fe former des Gouvernemens Européens en lifant ces faits ? ne faut-il pas les croire déteftables , puiſque tant d'hommes ne balancent pas à abjurer leur patrie , leur famille , leurs liaifons , à franchir les mers , à prendre les liens d'une ſervitude paſſagere pour échaper à l'Europe ?

les lois , vous avez le droit de me punir par les lois. Mais si , restant , j'obéis , vous n'avez aucun droit sur moi. l'Empire de la loi ne commence que là où finit la vertu. Cet empire finit où cesse le droit de citoyen , où le citoyen se transforme en étranger.

On insiste , on me dit qu'il y a des lois anciennes & dans tous les pays qui prohibent l'émigration — Qu'importe l'antiquité , l'universalité de l'erreur ? l'erreur devient-elle vérité par prescription ? si la chaîne est générale , j'en gémis davantage sur le sort de l'espèce humaine ; mais cette chaîne n'en est pas plus légale pour moi. Car ai - je asserté , ai-je consenti à ces lois ? non ; & l'on n'a pu m'engager sans moi. (*) Ces lois d'ailleurs sont absurdes : elles violent la nature ; & le pacte social. Dès lors elles sont nulles. La force qui les fait exécuter ne les légitime pas. Elle double le crime ; & en échappant à la force , je punis le crime , je venge l'homme & le pacte social.

(*) Écoutons la voix des différens comités du peuple Irlandais. Lisons le formulaire de ses volontaires. *Il n'y a point , y est il dit , de prescription en faveur de la tyrannie contre la liberté. Quiconque pense autrement est un esclave en allouant à ses ancêtres le droit de stipuler pour lui avant qu'il fût né & en s'arrogeant pour lui-même celui d'enchaîner une postérité qui n'existe pas.*

D'infames écrivains , partisans mercenaires du Despotisme ont osé calomnier ces principes. Il faut les abandonner à leurs remords , si des âmes aussi viles peuvent en avoir. A défaut des remords , l'opprobre qui les couvre , venge l'homme & la liberté.

Les Rois n'ont jamais manqué de raisons spécieuses pour s'emparer des droits du peuple. S'ils le privent du droit de voter, c'est qu'il est ignorant & tumultueux. S'ils donnent des fers à des républicains, c'est que leur exemple peut faire des séditieux, & troubler la tranquillité générale. S'ils se battent entr'eux, c'est toujours pour augmenter la puissance de l'état. Le peuple est dupe de ce mot, tandis que le sage ne voit dans ces usurpations & ces combats que des géoliers qui se battent pour voir à qui multipliera, resserrera, pillera mieux ses prisonniers.

Ici quel est le motif des princes qui prohibent l'émigration ? Ils citent encore la prospérité de l'état. Ne nous laissons point éblouir par ce mot, & voyons ce qu'il cache. Plus d'hommes, plus de soldats. Plus d'hommes, plus de capitation. Plus d'hommes, plus d'industrie, plus de taxes. Plus d'hommes enfin, plus puissant est ou paroît le prince, plus riche est son trésor; & c'est de ce trésor que sort la foudre qui doit écraser le malheureux assez éclairé, pour être pénétré de sa situation, pour en voir le remède, assez courageux pour y courir malgré tous les obstacles — tu ne sortiras pas, tu languiras ici, tu expireras ici, lui crie l'avare autorité. — Mais voyez cette face pâle & livide ! voyez ces membres débiles ! tâtez mon poulx ; le sang circule à peine dans mes veines — Du sang ! tu en as encore assez pour nous, si tu n'en as pas pour être heureux. Tu en as assez pour

creuser ce nouveau chemin , pour silloner le champ de ton maitre , pour représenter sous un uniforme. Ton sang est à l'état. C'est pour lui que doivent couler ses dernières gouttes. Tu lui dois tout ton être. A toi, que te doit il ? Rien. S'il te conserve l'existence il te fait grâce..
 (*) Je le fais , le despotisme n'est pas assez stupide , assez audacieux pour se deshonorér ouvertement par un langage aussi barbare. Mais il l'a dans le cœur, mais ce langage y est gravé. Il ne s'en efface que difficilement. Le prince qui regarde les hommes comme ses sujets naturels, ses sujets comme des immeubles, l'a tenu, le tient dans son ame orgueilleuse. Qu'il s'interroge, il verra que je dis vrai.

Prince, je suis bien éloigné de te ranger parmi ces despotes ignorans. Ta conduite a prouvé que tu respectes l'homme, que tu aimes ton peuple, que tu cherches à la rendre heureux. Aussi n'est ce pas ton cœur que j'accuse ici. Ce sont tes lumieres ; non pas qu'elles ne soient étendues ; mais quel homme, quel sage fut exempt d'erreur ? Nous la chassons d'un côté ; elle rentre ou reste dans l'autre. Ton erreur n'a donc rien de surprenant. Tu as payé un tribut à l'humanité.

(*) N'est ce pas là le langage qu'on tient aujourd'hui aux pauvres habitans de la Norvege en les empêchant d'émigrer ? ils n'ont pas de pain. Ils en font, pour suppléer à la disette du bled, avec une écorce de sapin qu'on dit très dangereuse. Et pour garder sept à huit cens mille malheureux, la Couronne a 60,000 hommes sous les armes & sur mer.

Tu l'as païé en croiant que tes sujets étoient obligés par tes bienfaits à s'enchaîner dans les lieux qui t'ont vû naitre. Les princes ordinaires regardent les hommes comme leurs esclaves de droit divin. Abjurant cette chimere, tu en adoptes une autre. Tu regardes tes sujets comme *tes esclaves inamovibles, du droit de tes bienfaits, du droit de ta sage administration.* Voilà ton erreur : analyse cette obligation prétendue, & tu en seras convaincu. Je généralise ici la question.

Etre obligé, c'est devoir de la reconnoissance pour un bienfait qu'on a reçu. Observons l'homme & l'état ; mettons les en rapport, voïons quels services celui-ci rend à l'autre. L'état protege le pere qui donne le jour au citoyen, la mere qui le nourrit, l'institution qui l'éleve. Il les défend de l'invasion de l'ennemi ; il les arrache à l'oppression intérieure. Voilà, dit l'état, les bienfaits dont je couvre le citoyen depuis son berceau jusqu'à sa mort.

Et quelle est la source de ces bienfaits, pourroit répondre le citoyen ? mon argent, mes travaux, mon sang. Je paie l'homme qui me garde, l'homme qui me juge ; je paie l'état pour le pain qui me nourrit, pour l'habit qui me couvre, pour l'air que je respire, pour la lumiere qui m'éclaire. Je le paie pour tout & par tout. Je ne fais pas un seul pas qui ne soit marqué par un tribut. Depuis le moment où je vois le jour, jusqu'à celui qui me voit expirer il n'est pas un seul moment, pas un seul

lieu, où je cesse de soudoyer l'état pour me protéger. Enfant, adolescent, homme, vieillard enfin, je paie l'état dans tous les tems, si dans tous les tems il me sert. — Eh ! si à chaque instant nous voulions examiner nos comptes, l'état ne seroit-il pas toujours en arriere avec moi ? ne le trouverois-je pas presque dans tout violant ses engagements ? car ce militaire, que je paie, qui devoit être à moi, à mes ordres, mon valet, est mon maitre & sert à m'opprimer. C'est le dogue qui veille à la porte du parc. Il m'étrangle, avec l'air de me protéger. Ce juge que je paie, me fait encore acheter cherement le droit d'être jugé. Ce financier que je paie, m'insulte en me volant mon argent. Ce prince que je paie, qui est mon mandataire, se croit un Dieu, trop au dessus de moi pour descendre jusqu'à moi. Il m'enleve mes droits, & me punit lorsque je me plains. Je suis donc toujours & partout lésé, tandis que je paie bien & que je paie au delà de ce que je dois.

Il est donc démontré que le citoyen est quitte envers l'état, à quelqu' instant qu'il l'abandonne. S'il est malheureux, il est plus que quitte ; il ne doit rien, l'état lui doit. S'il est malheureux, c'est que l'état n'a pas rempli ses obligations envers lui. C'est donc l'état qui doit seul s'accuser, se punir, au lieu de punir le citoyen. Il lui doit une indemnité, au lieu de lui infliger une peine. Il la doit, si le citoyen est pau-

vte ; il la lui doit encore s'il est riche. Car riche, le citoyen fait en émigrant un sacrifice forcé, un sacrifice considérable , parcequ'il est peu d'ames assez généreuses , pour ne pas profiter du malheur d'un compatriote qui s'expatrie.

Malheureux ou même heureux, célibataire ou marié, pere ou sans famille , l'homme a donc le droit de porter partout ses pas, de les fixer ou il lui plait. Il a le droit d'y transporter ses enfans, ses richesses même. Je le prouve, ce point qui révoltera le plus nos politiques de cour.

Sans doute la propriété civile, les actes qui la transmettent, les ventes, les donations, les testamens sont des absurdités, à les envisager dans le droit naturel. Mais l'ordre social les consacre, les legitime. Sa prospérité exige, ordonne que celui qui a semé, recueille, que celui qui a travaillé ou païé, jouisse. La propriété individuelle est fondée sur l'intérêt social ; & nul ne peut en être dépouillé sans un jugement légal. Ce point hors de doute, à quel titre m'empêcherez vous de transporter mes richesses hors de vos états ? si elles sont à moi, personne n'a droit sur elles ; personne, pas même l'état. Car d'où le tiendrait il ? est-ce du consentement de chaque individu ? ce seroit supposer que chaque individu a consenti à s'égorger ou à se laisser égorger paisiblement. Diroit-on qu'il a consenti pour certains cas ? mais si l'état a ce droit dans un seul cas, il le prendra dans dix,

dans vingt circonstances, & dès lors plus de propriété. Car il n'en est point, où elle souffre des atteints arbitraires & impunies.

Ces richesses sont à moi ; l'état a droit d'en réclamer une portion pour la protection qu'il m'accorde tant que je reste dans ses limites. Quand je les ai franchies, plus de protection ; je ne lui dois donc plus aucune portion. Comment n'ayant pas droit sur une partie, pourroit-il s'emparer du tout ?

Mais en enlevant vos richesses à l'état, vous l'appauvrissez. Suis je donc obligé de l'enrichir ? de l'enrichir quand il me rend malheureux ? Non certainement. Un citoyen ne contracte point l'obligation d'enrichir l'état où il vit. Son obligation se réduit à obéir aux lois justes, à paier les impôts. Cette dette acquitée, ses biens sont à lui, à lui seul, & l'état qui prétendrait y avoir droit exerceroit une tyrannie funeste pour lui-même. Car observez les états despotiques ; le prince y est le propriétaire universel. Y voit-on quelques traces d'industrie, d'arts, de génie ? non, le sujet ne cherche plus à s'enrichir dès qu'il n'enrichit que son prince. Il travaille peu, parce que son travail n'est pas à son profit.

Il faut expliquer ici ce mot *état*, dont on a tant abusé. S'il désigne la société, la masse des individus qui la composent, il est faux que l'individu soit obligé à l'enrichir. En entrant dans cette société, il promet d'en respecter les lois ;

elle promet de faire son bonheur. Si l'individu franchit cette borne ; si doué de talens , il en répand les fruits sur ses semblables , c'est vertu , mais ce n'est pas devoir ; c'est générosité , mais ce n'est pas obligation. Les écrivains qui ont enseigné le contraire , ont enseigné une erreur. Ils fabriquoient une chaine à l'homme , de ses facultés personnelles , de ces facultés que le ciel ne lui donna que pour son bien-être. — Si l'on entend par état , le gouvernement d'un pays ; loin que ce soit un crime de l'appauvrir , ce seroit un acte de patriotisme , car le gouvernement n'est fort que pour écraser , n'est riche que pour appauvrir ses sujets. Dans toute société bien constituée , la société peut être riche , le gouvernement doit toujours être pauvre.

Mais voyons encore comment des émigrans pourroient appauvrir leur pays. D'abord ils n'en enlèvent pas le sol ; & c'est dans le sol seul que sont les vraies richesses des nations ,

L'appauvrissent-ils en emportant leurs meubles , leur argent ? Emporter des meubles d'un pays , c'est lui rendre un double service. C'est introduire un vide dans la consommation , un vide à remplir , de nouveaux besoins à satisfaire , & ces besoins sont richesses. L'émigrant porte ces meubles dans d'autres pays. Il en fait naître le goût ; avant qu'on y en fabrique de semblables , il s'écoulera un certain tems , on en fera venir de son ancienne patrie. Nouvelle consommation ; débouché nouveau. Qui a ré-

pandu les modes , les livres , les marchandises de la France dans toute l'Europe ? L'émigration perpétuelle de ses légers habitans ; l'émigration forcée des protestans.

Quant à l'argent l'émigrant appauvrit-il l'état en l'emportant ? Je ne le crois pas. Car ou la quantité de numéraire enlevée se fera sentir sur la masse, ou elle sera insensible. Dans ce dernier cas, il n'y a point appauvrissement. Dans l'autre, il s'établira insensiblement une nouvelle proportion entre l'argent & les denrées. Y aiant moins de l'un, les autres seront moins cheres. Y aiant un vide dans la consommation, les productions seront à meilleur marché. Ce n'est pas la diminution du numéraire qui appauvrit un état ; c'est la diminution de ses productions, de son industrie, de ses habitans. Les émigrations entraînent cette triple perte ; & c'est un triple crime, non dans les émigrans, mais dans le prince qui par sa mauvaise administration les force à s'expatrier.

Depuis que la politique commence à éclairer les cabinets des ministres, les souverains ont fixé leur attention sur la population. Convaincus qu'elle étoit la base de leur puissance, ils ont cherché à l'augmenter. Ils ont multiplié les réglemens, croiant avec des réglemens multiplier l'espece. Ils ont fait un article de foi religieux & civil à leurs sujets, de se reproduire dans une nombreuse postérité, lorsqu'ils leur ôtoient les moïens de la nourrir. C'est

encore ce système de population qui a fait proscrire l'émigration ; système absurde & infructueux ! Suis-je donc obligé de peupler l'état où je suis malheureux ? peupler dans un gouvernement de fer, c'est être criminel envers la postérité. C'est soi même charger ses enfans de chaines insupportables. Moi , pere, ne dois-je pas plus à ma postérité, qu'au gouvernement où le hasard m'a jetté ? si la flamme, si le fer devoient ravir la vie à mes enfans, ne serois je pas un barbare de les y exposer ? & lorsque j'ai la certitude qu'ils seront comme moi, accablés d'impôts & de miseres, forcés, comme moi, d'arroser de leurs larmes un pain insuffisant, ne serois-je pas un monstre de leur donner le jour ? le leur donner, c'est les tirer du néant où ils ne sentent rien, pour les jeter dans un néant où ils ne sentiront que douleur. Non, je ne dois pas être pere. La nature me commande d'étouffer en moi la nature. L'humanité me fait une vertu de l'inhumanité. Oui, je t'imiterai, negre infortuné qui tous les jours gémis sous les coups de fouet de ton infernal conducteur. Par pitié j'étoufferai, comme toi, ma postérité. En l'étouffant, je prendrai le ciel même à témoin de ce sacrifice douloureux mais nécessaire. Je dirai : Etre des êtres, sans doute tu ne veux pas la naissance de ceux à qui je peux donner le jour. Leur vie ne seroit, comme la mienne, qu'un tissu de souffrances. Donne moi donc une ame moins compatissante

Si tu m'ordonnes cette funeste paternité. O mes enfans, mes enfans; qu'il m'eût été doux de vous serrer dans mes bras ! mais vous serviriez, & ce qui me désespere, vous serviriez pour enrichir un maître insatiable. Que plutôt le germe de mon espèce s'anéantisse ! le néant est un bonheur pour qui la vie n'est qu'un enfer — J'ajouterai : toute contrée mal gouvernée doit être un désert ; le bon patriote, l'ami de l'humanité est celui qui travaille à la convertir en désert. C'est le seul moyen de corriger les tyrans. On les frappe sur le seul endroit sensible qu'ils aient conservé. On tarit la source de leurs trésors, en tarissant la source des hommes.

Princes, l'exemple des nègres doit vous instruire. Sous la verge de fer, ils meurent sans postérité, ils l'étouffent même, lorsqu'elle trompe leurs artifices, & ils font bien. Ils peuplent les campagnes que sillonnent leurs mains libres (*). Voulez vous donc avoir une population nombreuse ! rendez vos sujets heureux, & n'accusez que vous-même lorsque leur nombre diminue. N'en accusez que les

(*) Pas de peuple plus fécond que les nègres. — On se plaint de ce qu'ils manquent aux colonies, de ce qu'ils sont plus rares, plus chers. On accorde des primes pour les exploiter — Rendez leur la liberté, & vos plantations en seront couvertes. Un état qui renferme peut-être les hommes les plus éclairés vient encore d'accorder un encouragement pour la traite des nègres — Les ministres ne lisent donc point, ou se jouent de la raison & de l'humanité — & ils se plaignent que nous criions — Criions jusqu'à ce qu'ils écoutent.

abus créés , entretenus , fomentés par vos ministres depuis une foule de siècles.

Je ne veux citer qu'un seul de ces abus éternels , qui depuis son origine a tué des millions d'individus. On fait que dans quelques provinces de la France , comme dans la Normandie , l'ainé des enfans hérite seul , & ne laisse rien ou laisse peu à ses cadets , qui vont chercher fortune ailleurs ; c'est-à-dire qui deviennent des bandits. On fait que cet abus est un des plus grands obstacles à la population , que les peres font peu d'enfans , afin de diminuer le nombre des malheureux , que les filles ensevelissent avec désespoir leurs charmes & leurs desirs dans les couvens , que les garçons ensevelissent leur postérité dans la crapule meurtrière des camps , ou la débauche mystérieuse des cloîtres. On fait que cette loi rompt tous les liens des familles , rend les enfans étrangers à leur pere , les freres ennemis de leurs freres. On fait qu'elle est la source de malédictions , de haines , d'horreurs ; on le fait & on n'en réforme pas davantage cet abus. Mais ce qu'on ne fait pas , & ce qui est bien plus atroce , c'est une suite de cette jurisprudence infernale , que je dois révéler & dénoncer parce que je ne sache pas qu'elle l'ait encore été. Les heureux aînés en dépouillant leurs cadets les forcent à s'obliger par écrit à un célibat éternel. (*) Et quel est leur motif ? c'est qu'é-

(*) Je n'aurois jamais cru un fait aussi incroyable, s'il ne

tant misérables, ces victimes de leur orgueil ne pourroient s'allier qu'à une compagne misérable, que faire des enfans misérables, obligés de croupir dans de vils métiers ou de recourir à des expédiens honteux & conséquemment obligés à deshonorer le nom qu'ils porteroient. Ainsi ces usurpateurs ne se bornent pas à envahir sur un héritier aussi légitime qu'eux ses droits, sa succession. En le volant ils le chargent encore de chaînes éternelles. En lui ôtant les droits d'un fils, ils lui ôtent la douce consolation d'être pere. Ainsi le sang qui circule dans ses veines y coule dans tous les tems pour son malheur. Il ne le reçoit que pour languir. Il le reçoit & ne peut le transmettre. Le nom noble qu'il porte le tue & sa postérité, & il est forcé de respecter ce nom, la cause de son infortune, de respecter ce qu'il doit maudire.

Les administrations donnent elles-mêmes l'exemple de ce marché funeste & scandaleux de célibat, & il est suivi partout. On ne veut que des soldats célibataires ; la ferme ne veut que des commis célibataires. Les maitres ne veulent que des domestiques célibataires. Et les administrateurs paroissent étonnés de ce que leurs états se dépeuplent ! ils ne remontent pas à la source de cette dépopulation, qui n'est autre que leur régime meurtrier. Ils croient la prévenir, l'empêcher, en appelant la force à leur se-

m'avoit été attesté par un écrivain digne de foi qui m'a dit avoir vu un de ces actes criminels.

cours, en proscrivant les émigrations, en les déclarant criminelles, en confisquant les biens des émigrans. Ils ne voient pas que ces violences, criminelles en elles mêmes, sont d'ailleurs toujours infructueuses. Quand dans les siècles de barbarie & d'ignorance, les Princes chrétiens, pour remplir leur trésor épuisé, imaginèrent de chasser les juifs de leurs états & de confisquer leurs propriétés, qu'arriva-t-il ? que l'industrie fut plus forte que la tyrannie. Les juifs de leur côté imaginèrent les lettres de change & leur propriété fut mise à couvert. Louis XIV. défend aux protestans fugitifs de vendre leurs biens. Les fugitifs n'en emportèrent pas moins du royaume des sommes immenses. Le Prince égaré par un faux zèle multiplie les entraves : la nécessité multiplie les stratagèmes, les fraudes, pour échapper à la force.

Si le grand Monarque avec ses 100,000 commis, ses 300,000 soldats, ses prêtres, & ses fanatiques sujets que l'intolérantisme transformoit en argus, en délateurs, en bourreaux de leurs concitoyens ; si, dis-je, il a échoué, & a souillé inutilement son règne, que fera ce des autres contrées & surtout des états héréditaires d'Autriche, dont la situation, les entours, les relations, le commerce sont si propres à favoriser le dessein des émigrans ? quand les Magistrats pourroient empêcher une émigration considérable faite dans un même tems, pourront ils l'empêcher de s'exécuter en détail ?

c'est un pere qui part sous le prétexte de son commerce. Sa famille le suit bientôt. Les Magistrats exigeront-ils un certificat, un serment de rentrer de chaque citoyen qui sortira des portes de la ville? l'assujettiront ils à rendre compte de tous ses pas, de toutes ses démarches? ce seroit l'inquisition la plus affreuse. Il faut ou faire de chaque ville une prison dont personne ne sorte sans l'ordre du maitre ou consentir de bonne grace à l'émigration.

La défense d'aliéner ses biens est également infructueuse. On trouve des moyens pour éluder la loi. Ou elle enveloppe tous les habitans, & elle est trop absurde, trop gênante pour subsister; ou elle excepte, & elle est nulle & sans effet. L'avarice de ceux qui restent est tentée par le bon marché, & la défense est violée.

Il est donc impossible d'empêcher les émigrans de convertir leur propriété fonciere en propriété mobiliare; & y a-t-il rien de si aisé que de dérober ces dernieres à la recherche impuissante de la tyrannie? car elles sont ou dans le porte-feuille des capitalistes & des négocians, ou dans l'industrie des artistes. Les capitaux ne sont point dans une seule ville, mais dans toute l'Europe, & il est si facile de les transférer! Une lettre de change, cette invention sublime qui a contribué plus que toutes les autres à la destruction de la servitude, soustrait en un moment des fortunes entieres au despote. Quant à l'industriel ouvrier, il peut dire com-

me le philosophe de la grece : *omnia in eunt porto*. Il laisse le gouvernement s'amuser avec ses réglemens, s'appauvrir avec ses impôts, déraisonner avec ses conseils, & il va dans un pays où il n'y a ni réglemens ni impôts ni conseils.

Mais comment a-t-il pu jamais entrer dans la tête d'un monarque qu'il pouvoit concentrer l'argent de ses sujets dans ses états, & l'empêcher de sortir, en employant la force ? l'argent n'appartient à aucun état. Il appartient aux denrées, à l'industrie ; voilà les deux talismans qui l'attirent & le fixent. Il échappe à la force. Quand, pour le garder on réuniroit les troupes innombrables de ces brigands fameux, des Gengis & des Tamerlan, il fuirait du pays gardé vers les états industrieux & fertiles. Il fuirait à travers même des mains serviles chargées de le retenir. Car ces esclaves armés auroient des besoins, des goûts, des fantasies ; & le spadassin qui veille le sabre en main à la garde des barrières, ne peut en même tems courir dans l'Inde acheter des mouffelines & du thé.

Vouloir empêcher l'argent de sortir d'un état, c'est forcer ses sujets à n'avoir précisément de besoins que ceux qu'ils peuvent satisfaire d'eux-mêmes. C'est leur défendre toute espèce de goûts étrangers, ou monopoliser les moyens de les satisfaire. Et qu'est ce que le monopole ? sinon une source d'injustices & de

concussions, & par conséquent un moyen fût d'appauvrir & de dépeupler promptement les états.

Le monopole d'ailleurs ne commande pas au sol, quand il manque. Il est lui même obligé de recourir à l'étranger, d'exporter des especes. Il faut donc toujours en revenir à cette vérité dure pour les despotes, c'est que l'argent va trouver l'industrie, c'est que l'industrie fuit les chaînes, c'est que nulle puissance ne peut l'arrêter avec fruit & sans crime.

Si l'état ne peut pas retenir mes richesses sans crime quand je quitte ma patrie, de quel droit retiendrait-il ma femme & mes enfans ? par quel droit briserait-il le lien sacré qui nous unit ? est-il plus que moi le mari de ma femme, le pere de mes enfans ? mes liens ne précédent-ils pas les siens ? les liens peuvent-ils suppléer aux mains ? peuvent-ils remplacer dans le cœur de ma femme & de mes enfans le bonheur qu'ils goûteroient avec moi ? s'il ne peut les rendre plus heureux, pourquoi les arracherait-il de mes bras ? quand il le pourroit, il seroit toujours criminel de rendre un pere étranger à ses enfans, d'enlever un mari à son épouse.

Tout homme a droit de quitter sa patrie, d'en emmener sa famille, d'en emporter ses richesses ; voilà un triple point maintenant hors de doute. Il est une autre question qui se présente & qui mérite que nous l'examinions.

Un Prince doit-il rechercher & punir ceux qui fomentent & encouragent les émigrations dans ses états ?

Ce problème n'est pas difficile à résoudre, si l'on consulte les droits de l'homme & les vrais principes des sociétés.

Toute émigration suppose un pays malheureux, des abus incurables, un gouvernement despotique. Dans cet état déchirant, l'homme qui pense doit émigrer, doit encourager l'émigration ; il doit à ses semblables de leur montrer le pays où ils seront plus heureux. Il leur doit d'alléger leurs fers, de les leur ôter. Voilà une obligation antérieure à toute société ou plutôt qui fait partie de chacune.

Puisque ces exemples sont utiles au bonheur de l'homme, il ne faut point se laisser de les donner, de les répéter. Ce sera le vrai moyen de ramener toutes les administrations aux limites qu'elles n'auroient jamais dû franchir.

Mais en adoptant ces principes, que devient le patriotisme ? Ce qu'il devient ? & dites moi d'abord où il est ? est-il un point sur la terre où l'on puisse bien le distinguer ? s'il y existe, ce ne peut être que dans les contrées où les droits de l'homme sont respectés. S'il existe, ce ne peut être qu'avec une entière liberté. Partout ailleurs être patriote, c'est chérir son esclavage. Recommander le patriotisme, c'est ordonner à l'esclavage de vanter ses fers. Pu-

ir de n'être pas patriote , c'est punir d'être homme.

Le patriotisme , comme les anciens l'entendoient , étoit l'inhumanité même. Le patriotisme , comme nous l'entendons , est une absurdité ou une bassesse ; le vrai patriotisme est l'amour de soi , de son bien-être , du país où l'on a ce bien-être , des lois qui le protègent , des citoyens qui le partagent , de la liberté qui l'honore , de la réflexion qui l'étend. Dans ce sens la patrie est l'univers , ou bien le seul país où l'on pense , où l'on vit libre. Dans ce sens , les maximes que je prêche , loin de renverser le patriotisme , l'éclairent d'un nouveau jour , le dépouillent de voiles impurs dont on le couvroit.

Loin donc , que fomenter une émigration soit un crime , c'est une action vertueuse commandée par l'humanité ou le patriotisme , qui n'est que l'humanité , qui sans elle n'est qu'un monstre. Cette action n'est pas même criminelle dans la politique moderne , au moins à consulter sa pratique. Car une émigration ne dépeuple un país que pour en peupler un autre. Si donc elle est un crime dans le premier , c'est une belle action dans l'autre. Si on la punit ici , là on doit la récompenser. Cette contradiction rappelle le mot de Pascal : *Vérité en deçà , erreur au-delà*. Cela prouve qu'en politique l'intérêt seul des puissances imprime aux actions le titre de vertu ou de crime ; c'est-à-dire ,

qu'il n'existe ni vertu ni crime dans ce cas. Mais de-là résulte aussi qu'on ne doit pas rechercher , encore moins punir ces sortes d'actes politiques ; la punition entraineroit des combats éternels entre toutes les puissances. Car on émigre de tous les états , & tous les états encouragent les importations d'hommes , mais les exportations d'hommes ne se punissent pas plus & ne peuvent pas plus se punir que les émigrations d'arts , de commerce , de richesses. Certainement M. Poivre en enlevant aux Hollandois la Muscade , fera dans l'avenir un tort immense à ces tyrans des Moluques ; mais il a fait le bien de sa patrie. On élève en Irlande une blanchisserie qui peut-être deviendra un jour rivale de celles de Harlem ; nouveau crime politique envers les Provinces-Unies. Les manufacturiers qui passent en Amérique , qui vont élever des moulins à soie , des fabriques de draps , &c. , qui vont apprendre à ses habitans l'art de ne plus dépendre de l'Europe , ces manufacturiers , dis-je , doivent mériter la haine de l'une & la reconnoissance de l'autre. Mais imitera-t-on ici la conduite des Hollandois ? Répétera-t-on le massacre abominable d'Amboyne ? Plongera-t-on dans les flots , dans la mort l'individu qui pénétre dans les retraites de l'avarice , du despotisme , qui les dépouille de leurs richesses ? Fera-t-on crever les yeux , comme fit , dit-on , un grand monarque , à l'artiste habile qui ima-

gina une nouvelle fabrique, parce qu'il pou-
voit en enrichir d'autres païs ? Lui otera-t-on
la vie, parce que mécontent de son païs, il veut
porter son génie ailleurs, en répandre ailleurs la
semence & les fruits ? Cruauté déshonorante
& inutile ! Le commerce, les arts n'ont point
d'autre partie que l'univers. Ils se fixent où
ils n'ont point d'entraves. Ils fuient le tyran
qui leur en donne ; ici la contrainte est vaine.
Tout cède à l'effort impérieux de la nature.
Consultez l'histoire du monde. Venise a-t-elle
réussi à conserver le commerce de l'Inde, lors-
que l'intrépide Gama eut doublé le Cap in-
connu de Bonne Espérance ? Les descendans
de ce valeureux Gama furent-ils longtems les
maîtres de l'Inde, lorsque ce passage fut connu
de nations plus nombreuses, plus puissantes,
plus actives ? L'heureuse idée des lettres de
change a-t-elle été concentrée parmi ceux qui
l'ont inventée ? La Hollande a-t-elle conservé
seule le système de cette banque qui longtems
a fait sa force, qui est encore aujourd'hui son
appui & le seul fondement de sa puissance ex-
pirante ? Non, il est de la nature des biens
politiques de s'étendre partout, de jeter par-
tout de longues racines. Elles se développent
dans un bon sol ; elles périssent dans un ter-
rein aride ou sous un climat pestiféré. Ainsi
vous avez vu le système de Law donner quel-
ques convulsions à la France & puis mourir.
Ainsi vous avez vu les François briller pen-

dant quelque tems dans l'Inde, & puis finir. Ainsi vous voyez que les Danois n'ont qu'une existence obscure & languissante sur ces côtes que l'avarice Européenne a tant de fois teintes de sang. Tous ces événemens sont dans l'ordre de choses. Que les souverains abjurent donc l'illusion fatale avec laquelle on les berce, qu'avec la force ils peuvent retenir chez eux l'industrie, les arts, & le commerce. La force, & toujours la force ! Ils ne savent donc pas que l'industrie est la plante sensitive dans la politique ; si le souffle même la flétrit, en ref-ferme les feuilles, en abaisse les branches, que fera-ce de la force ? Elle la tue. C'est par la liberté que le commerce vit. Oui, laissez lui la liberté de se transplanter où il veut, laissez à vos sujets la liberté d'émigrer s'ils le veulent, laissez à vos rivaux la petite ressource de vous débaucher des artistes & des manufacturiers, (*) croyez qu'ils ne réussiront pas, si laissant à tous les portes ouvertes, si débarassant tous les bras de chaînes, vous les rendez libres comme l'air libre ; ils resteront, tandis qu'en-chainés ils se traînent comme ils peuvent hors de votre atteinte. Libres ils resteront ; oui sans doute ; parce que l'homme est ennemi né de la servitude, parce qu'en s'appartenant,

(*) L'Angleterre est encore loin de suivre ce conseil ; la vieille routine la guide toujours dans certains points. N'a-t-on pas arrêté dernièrement un François accusé d'avoir voulu emmener des ouvriers qui taillent la glace ?

en n'appartenant qu'à lui seul, il sent une noble fierté, son ame s'élève, il s'enorgueillit du pays où il a de si beaux droits.

Geneve a été longtems la preuve de ce que j'avance. N'avez-vous pas vu ses habitans s'éloigner de son sein, s'étendre par toute la terre, amasser des richesses immenses, venir les déposer dans le sein de leur patrie, y couler leurs derniers jours ? Le Genevois sacrifioit la moitié de sa vie dans une terre étrangere, pour être libre, heureux pendant l'autre moitié dans sa patrie ; c'est qu'alors Geneve étoit libre. Alors on ne faisoit point un crime aux habitans d'émigrer, de porter ailleurs leurs richesses, leurs talents, on étoit sûr de leur retour : où pouvoient-ils être mieux ? C'est habitant du Rocher de Nantuket qui va chercher un peu de terre sur le Continent pour en cacher les divers parois de son roc. Le roc produit des grains, des légumes, & Nantuket est pour ses habitants le pays le plus délicieux.

L'émigration des hommes suit les mêmes loix, le meme ordre naturel, que celle des arts & du commerce. Si l'on considère les hommes à la maniere des Puissances, c'est-à-dire comme des denrées qui ont un prix fixe, on peut sans délit les transplanter d'un continent dans un autre ; car les Souverains les transplantent pour faire massacrer leurs ennemis & faire massacrer leurs sujets mêmes : pourquoi ne pourroit-on pas les transplanter pour leur bonheur ? Pour-

quoi ne les transplanteroit-on pas de leur agrément, lorsqu'on croit la force permise pour les émigrations militaires ? Seroit-il plus criminel de les laisser agir librement que d'employer la force ? Regardez-vous les hommes comme des machines, comme des ruches d'abeilles qui vous donnent du miel & de la cire ? on a encore le droit de la transportation ; car pourquoi ne pourrois-je transporter les ruches que j'ai païées ? Enfin, si vous respectez l'humanité, si vous croyez l'homme un être libre, maître de sa personne, ôtez-vous à l'individu, à une masse d'individus libres le droit de porter leurs pas partout où ils le veulent ?

Le crime n'est pas de sortir, de se transplanter ; mais d'empêcher la sortie, la transplantation : je l'ai prouvé.

A quoi se réduit donc alors ce prétendu délit de fomenter une émigration ? à dire à ses concitoyens : „ ici vous gémissiez dans l'esclavage, là vous serez libres. Si vous avez des „ tyrans, là vous serez vos maîtres ; là vous aurez une propriété, une existence heureuse : „ choisissez de la liberté ou de la servitude. “ Est ce donc un crime de tenir un pareil langage ? Non , si l'orateur réussit, la faute en est aux tyrans ; ils ont par leur oppression provoqué la dépopulation de l'état : c'est sur eux-mêmes qu'ils doivent porter leur bras vengeur ; poursuivre un citoyen alors , c'est s'accuser soi-même.

Que conclure de cette discussion ? que l'émigration des arts & des hommes ne peut jamais être empêchée par la force, que la punir est une atrocité infructueuse, que les auteurs de l'émigration ne sont pas plus coupables que l'artiste & le manufacturier qui portent ailleurs leur talent, que le vrai moyen de conserver les arts & les hommes est de leur accorder une entière liberté.

De quelque côté que l'on considère les Émigrations, ou voit qu'elles sont permises, qu'elles méritent d'être favorisées. C'est un moyen de restituer à l'homme ses droits, de venger les peuples de la tyrannie. C'est un moyen pour un bon administrateur, d'enrichir ses états ; c'est encore un moyen d'humilier, d'affaiblir les monarques ambitieux. C'est donc un bien universel ; car moins un prince ambitieux a de moyens, moins il est disposé à troubler la paix. On a dit que deux ou trois saignées auroient enlevé Mahomet à son fanatisme & l'Arabie à Mahomet. Ainsi deux ou trois émigrations corrigeront un prince ambitieux, nécessairement oppresseur. C'est un bien encore parce que ces émigrations répétées servent à enflammer, à redonner du nerf aux esclaves malheureux & leur montrent la route du bonheur ; parce qu'elles servent de leçon aux administrateurs, & que se voyant abandonnés, méprisés, détestés, & ce qui est pire, pauvres, ils sont forcés de relâcher leur joug rigoureux.

Ainsi les Princes vont être forcés par leur intérêt-même à rendre leurs peuples heureux. Ce que la raison, ce que l'humanité n'a pu faire, la crainte le fera. Ils craindront de perdre leur puissance & ils seront justes, & ils briseront leur verge de fer ; ils ouvriront les portes de leurs prisons , de peur de n'avoir bientôt plus de prisonniers.

Prince ! c'est à toi d'anticiper & d'annoncer cette révolution de liberté générale qui se prépare. Veux-tu prévenir les émigrations ? Efface, anéantis ton règlement. Rends ton peuple heureux, tu n'en auras pas besoin. Observe tous les états qui t'entourent. Vois les maux dont ils sont accablés. Ecarte les du tien, alors, au lieu de fuir, tes sujets béniront tes lois ; alors de tous les côtés accourront des malheureux qui s'empresseront de secouer leurs chaines & de partager le sort de tes enfans.

Observe ici l'inquisition qui promene son glaive dans les ténèbres & frappe les têtes qui voudroient s'éclairer. L'ignorance couvre tout de son voile, arts, industrie, talens, génie. Les manufactures sont désertes, la terre est inculte . . . Protege la liberté de penser ; laisse le génie prendre son essor ; pardonne même ses écarts. Les hommes de tous les pays accourront parce qu'ils voudront être hommes.

Observe ailleurs le système monstrueux d'une administration , qui sous l'apparence de protéger les droits de l'homme & de la société,

cherche à les anéantir lourdement, qui dessèche la lumière qu'elle est forcée de souffrir, qui en permettant extérieurement aux citoyens de penser, soumet toutes leurs idées à une censure meurtrière. Observe les entraves qu'elle crée partout au génie. Veut il reculer les limites des arts ? Les privilèges l'arrêtent. Veut il creuser les sciences ? Il faut une approbation. Veut-il éclairer l'administration ? On lui ferme la bouche, les abus se perpétuent ; le peuple est victime, il dessèche, il languit... Il languit ! Il renaitra pour toi, si tu le veux. La misère de ton voisin, voilà pour toi une source de richesses. Rends à l'homme ses droits, souffre que tes sujets t'éclairent, puisque tu ne veilles que pour eux, puis qu'ils te paient pour veiller, & les esclaves tes voisins se rangeront sous tes lois.

Vois-tu ces états qu'entr'éclaire encore une faible lueur de l'esprit républicain. L'avarice, le luxe, la cupidité ont détruit leurs ressorts. L'anarchie en divise les citoyens. L'homme est aux prises avec son oppresseur. Peut-être le premier vaincra-t-il. Mais combien ces combats content à sa tranquillité ! Observe & fais regner le calme chez toi par une distribution constante de la justice, & ces citoyens libres préféreront cette paix aux orages de la liberté.

En un mot, Prince, veux-tu des hommes ? Rends les tiens heureux, & tes états seront trop étroits pour contenir les tiens. Tu as lu

dans l'histoire avec quelle facilité se recrutoient ces armées de brigands qui dépeuploient la terre. Une foule de malheureux s'enrôloit sans cesse sous leurs drapeaux. C'est qu'il y avoit de l'avantage à échanger la faye de l'esclave contre le sabre du soldat. Tes états se recruteront avec encore plus de rapidité, si tu offres à tous les hommes l'appas séduisant d'un bonheur constant.

Mais crois-tu que les étrangers s'empres-
ront de porter leurs talens dans ton empire,
quand ils te voient parquer tes sujets comme
de foibles moutons, les tondre, les supplicier,
quand ils franchissent leurs grilles ? Ils se diront :
on est donc malheureux dans ce pays tant prôné,
puisque le chef est obligé d'enchaîner ses sujets.
Qu'irons nous donc y faire ? échanger des fers
contre des fers ? des fers dont nous connois-
sons le poids, contre d'autres dont le poids est
peut-être plus insupportable. Restons, gémi-
sons ici ; nous gémirons au moins près de nos
foyers paternels, sur la cendre de nos peres.
Nous pourrions encore verser quelquefois nos
larmes dans le sein d'un ami, d'un compatriote :
& dans cette terre étrangère, quel sein ami s'ou-
vriroit à nos épanchemens ! Nous n'y trouve-
rons que des visages repoussans, que des cœurs
de bronze, que des esclaves qui auront droit
de nous reprocher d'être venus pour augmenter
leur malheur. Car c'est augmenter le malheur
d'un peuple esclave, que d'accroître la puissance

de son maître par la population. Ce maître appesantit son fouet en comptant ses victimes. Leur nombre double sa férocité, en doublant son orgueil. Il croit son joug doux, puisqu'on le recherche.

Loin de proscrire les émigrations dans ses états, un prince, s'il consultoit ses intérêts, & le grand mobile de l'humanité, l'intérêt personnel, ce prince, dis je, devroit imprimer, afficher publiquement que jamais il ne s'opposera à la sortie d'aucuns de ses sujets, que ses états seront également ouverts pour tous, pour ceux qui voudront y entrer, s'y fixer, & pour ceux qui voudront en sortir, que les premiers ne seront jamais interrogés par une police inquiétante, sur leur origine, leurs motifs, leurs moïens, leurs projets; que les autres, quand ils croiront être plus heureux ailleurs, pourront sortir dans tous les tems, emmener leur famille, emporter leurs richesses, sans avoir à craindre aucun obstacle, aucune barrière à leur passage.

Si j'étois Prince; je traiterois avec mes sujets comme Alexandre avec ses macédoniens mécontents d'aller dans l'Inde; je leur dirois : insensés, allez chercher les malheurs dans d'autres états, il se trouvera assez d'hommes qui suivront Alexandre & qui vous feront rougir. E si j'étois un Alexandre en administration, aucun macédonien ne quitteroit, ne songeroit à quitter mes étendards.

C'est en annonçant la liberté la plus étendue que les états se peupleront d'émigrans. Car que desiront tous les hommes ? La liberté de pouvoir se fixer où ils croient être heureux, de pouvoir quitter librement quand ils ne le sont pas. Quel obstacle fait fuir les arts, les artistes, les philosophes, de la Russie, de la Prusse, quoique leurs souverains aient l'air de les accueillir ? Le défaut de liberté. On caresse d'abord le talent pour l'attirer. On l'enchaîne ensuite quand il est pris dans le piège. Les premières victimes de cette perfidie ont fait entendre leurs cris à toute l'Europe, & le talent n'a plus osé franchir les glaces de la Neva. Les Princes victimes à leur tour de cette politique étroite ont terni leur gloire & manqué le grand ouvrage de la civilisation de leurs peuples. Je vois louer D'Alembert d'avoir refusé les offres brillantes de la Russie. Son œil clairvoyant avoit découvert la chaîne sous les monceaux d'or ; & le philosophe préféroit sa liberté, son heureuse médiocrité à des fers dorés. Il calculoit bien. Il n'en doit pas plus être loué que de ne s'être pas jeté dans le précipice qu'il auroit aperçu. Pourquoi Berlin ne voit-elle plus dans son académie que des talens médiocres ? Pourquoi pas un artiste célèbre ? Même cause, mêmes effets. Les arts & le génie ne croissent, ne se développent que fécondés par les raisons brillans de la liberté. Berlin seroit aujourd'hui peuplée des talens du premier genre, si les portes ne se fus-

ient pas perpétuellement refermées sur les victimes qui s'y ensevelissoient. Ce n'est pas avec des murs insurpassables qu'on attire les hommes ; ils fuient l'aspect des *Spandau*.

Ils fuient même s'ils ne partagent pas en entrant tous les droits des autres citoyens, s'il existe quelque différence entr'eux. Et dans quelle contrée n'en existe-t-il pas ? Les administrations modernes ne sont point encore assez avancées pour goûter & adopter cette politique. Il n'en est aucune qui dans le droit ne conserve la funeste distinction de naturels & d'étrangers, qui n'ait des lois particulières pour la naturalisation, qui ne l'hérisse même de difficultés & de calculs dictés par la cupidité. Voyez l'Angleterre dont on vante la constitution. Avec quelle sévérité constante elle écarte les étrangers de son sein ! Comme elle humilie imprudemment ceux qui se fixent dans son enceinte ? Quelle absurdité ! comme elle est funeste au pays même qui repousse durement l'étranger, qui l'empêche d'acquérir ! qu'en résulte-t-il en effet ? Lorsque l'étranger a amassé une fortune assez considérable, il la garde dans son porte-feuille, & se transporte ailleurs. S'il avoit le droit du citoyen, le droit d'acquérir, il se fixeroit, dépenseroit sa fortune dans le pays même. Il en résulteroit que les biens seroient plus en circulation, qu'il y auroit plus de ventes, plus de droits payés à la couronne. Mais, dit Blackstone, en acquérant, l'é-

tranger doit la foi au Roi d'angleterre, & comment accorder cette foi avec celle qu'il doit à son prince naturel ? Ces jurifconsultes me font rire avec ces grands mots de foi & hommage, d'allégiance naturelle & locale, mots vides de sens. Qu'est-ce qui empêche un françois d'avoir tout à la fois des propriétés en angleterre, en allemagne, en turquie ? Pour chacun de ces biens il seroit obligé de suivre les lois du pays où ils sont situés, de paier les droits. Sans doute un pareil service étoit impossible autrefois, quand on étoit forcé de se battre pour son seigneur. On ne pouvoit se battre pour deux à la fois. Mais aujourd'hui que ce service se représente par l'argent, ce françois paieroit l'impôt en france, en angleterre, en allemagne, en turquie. La foi due au prince n'est qu'un mot ; l'impôt est une réalité. Or comme on peut paier dans dix pays différens, on peut avoir dix propriétés différentes, & la barriere entre les étrangers & les naturels doit être partout anéantie. (*)

Si l'angleterre l'abolissoit, si elle s'empres-
soit non seulement de naturaliser les étrangers,

(*) Observez qu'on a en angleterre & en france un exemple frappant du contraire de la maxime enseignée par Blackstone. Car le Duc de Richmond rend la foi & hommage à la france comme Duc d'Aubigni.

Il y a un statut du tems de Henri VIII qui assujettit les étrangers à toutes les lois de l'angleterre. Pourquoi donc leur refuser les droits des autres citoyens ? Le droit marche avec le devoir.

mais de leur ouvrir la carrière des honneurs & du Parlement, souvent elle verroit se présenter des génies qui dégoûtés ailleurs des chaînes de l'esclavage, lui apporteroient leurs talents, leur fortune & leur expérience. La nation n'a jamais vu de bon œil des étrangers dans le conseil du Roi. C'est un préjugé que consacre le souvenir des maux causés dans cette île par les Normands, par le favori Gaveston, par les Poitevins, par les Reines étrangères. Mais ces circonstances malheureuses n'existent plus; on n'a plus à craindre le même inconvénient de l'admission des étrangers. En les repoussant, on se nuit à soi-même. En craignant les Mazarins, on n'a point de Necker —, & telle est la constitution de l'Angleterre que le Mazarin qui s'y glisseroit n'y tiendrait pas longtems les rênes de l'administration. (*)

Une politique étroite & inhumaine a fondé autrefois la distinction contre laquelle je m'élève & a créé des barrières entre les nations. On imaginoit qu'il étoit de leur dignité, de rester isolées, de n'avoir aucune communication. Le russe ignorant se croïoit deshonoré en s'éclairant avec l'Européen instruit. Les peuples civilisés dédaignoient à leur tour des barbares. Delà les antipathies, les haines & des

(*) Une loi d'Angleterre admet à la naturalisation tout matelot étranger servant deux ans à bord de navire anglois. Pourquoi le Parlement n'étend-il pas cette loi sur tous les étrangers qui peuvent être utiles à l'état ?

guerres cruelles & éternelles. Les Républiques ont surtout contribué à répandre ce préjugé d'isolement politique. Leur salut, suivant elles, tenoit au patriotisme, & le patriotisme à la proscription des coutumes & des mœurs étrangères. Je ne veux point examiner ici si cette opinion étoit fondée. Mais en considérant l'état actuel des nations, je vois qu'elles sont toutes à peu près au même degré, que la corruption politique & morale est à peu-près universelle; il n'y a donc plus de contagion à craindre; je vois que si les mœurs ont perdu par la communication (ce qui cependant n'est pas un problème bien résolu) la politique y a gagné, que les gouvernemens se sont améliorés, à mesure que la communication s'est étendue. L'ignorance a disparu; avec elle la férocité.

La commotion est donnée; il n'est plus possible d'en arrêter les effets. L'univers tend à s'éclairer; la lumière tend à se mettre de niveau partout. Elle s'y mettra malgré les efforts des administrations; & les hommes ne feront plus qu'une famille; & il n'y aura plus de servitude à craindre, parceque tout facilitera l'émigration. Cette révolution arrivera quand on verra regner partout les mêmes usages, les mêmes mœurs, quand il n'y aura qu'une même monnoie, quand avec une même langue on pourra se faire entendre partout, quand on verra partout anéantis les anciens préjugés religieux & civils qui séparent les nations,

contradiction
dans *

quand l'habitant du midi transplanté au nord , sera sûr d'y trouver des freres & de bons établissemens. Elle arrivera enfin quand le cosmopolitisme aura remplacé ce ridicule patriotisme , ou honneur national , mots imaginés par les despotes pour attacher leurs esclaves à leur char. A cette époque les émigrations seront continuelles ; le desir inquiet du bonheur promenera l'homme sur toute la surface du globe. A cette époque les traits particuliers des nations acheveront de s'effacer. Les caractères nationaux se fondront ensemble , s'amalgameront , ne formeront plus qu'un seul caractère général , & ce caractère sera bon. Car les émi-grans ne changent point le caractère des habitans chez lesquels ils émigrent. Ils s'y plient , s'y accoutument , s'acclimatent moralement. Leur intérêt personnel leur en fait la loi. Or le caractère d'une nation chez laquelle on émigre , ne peut être que bon. Si les malheureux se réfugient dans son sein , c'est qu'elle est heureuse ; & si elle est heureuse , il n'y a donc point chez elle tant de mendians , tant de voleurs , tant d'impôts , tant de plats courtisans , tant de fripons administrateurs. En un mot il y a moins d'abus , moins de crimes , moins de vices. Il y a plus de bonheur , par conséquent plus de vertu , & l'émigrant pour son bonheur est forcé de devenir vertueux ; il est forcé de fondre son ton , son caractère , dans le carac-

tere de la nation qu'il adopte ; d'où résulte insensiblement un caractère unique & général.

* Les émigrations ne cesseront qu'au moment où il y aura partout même degré de bonheur, alors le déplacement seroit en pure perte. Mais jusqu'à ce moment peut-être chimérique, il se fera des versemens perpétuels d'hommes d'états en états : là où l'homme sera plus estimé, de plus de valeur, les individus se porteront en foule. Il s'établira une nouvelle science, la science *des changes de l'homme*, science qui reglera les émigrations, par la connoissance certaine qu'elle donnera des pays où l'homme a plus de prix. Peut-être alors arrivera-t-il parmi les masses émigrantes le même effet que fait l'abondance des denrées. Leur prix tombe, elles sont rebutées, méprisées ; elles se corrompent ; on ne les redemande plus à la terre. De même la terre où les hommes ne sont point en rapport avec les productions, se couvre bientôt de crimes, de misère, se dépeuple & devient inculte.

Il n'est aucune puissance assez forte pour créer ou arrêter ces effets. Ils suivent tous une cause unique, une impulsion universelle & invariable. Le prince croit lui commander quand il la suit. C'est un enfant qui s' imagine que le torrent qui l'entraîne roule par ses ordres. Le délire est bien plus grand quand il croit pouvoir lui résister. C'est alors Xerxès qui

fait fouetter l'hellespont, & l'hellespont engloutit ses vaisseaux.

Telle est la faute où tu es tombé, Prince, en croiant pouvoir arrêter les émigrations dans tes états. Si elles n'ont pas lieu, ce n'est pas ton règlement qui les arrête, c'est que tes sujets sont d'ailleurs contens. S'ils sont mécontens, il ne les arrêtera pas. Je te l'ai prouvé par les faits, en examinant en général la question de l'émigration. Dans ma prochaine lettre, je me propose de discuter tous les articles de ton règlement. Peut-être même passerai-je à l'examen de tes nouveaux réglemens qui choquent les principes que j'ai posés plus haut.



